ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

élèves

Question écrite n° 75766

Texte de la question

M. Bernard Perrut appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur la déception des familles dont les enfants sont accueillis dans les maisons familiales rurales sous le régime de l'internat. En effet, en application de la loi de 1984, il s'était engagé à appliquer aux 35 000 familles d'élèves boursiers de l'enseignement agricole la mesure d'aide mise en place pour les familles d'élèves boursiers de l'éducation nationale dès l'année scolaire 2001-2002. Or des informations récentes font savoir que la mise en oeuvre de l'aide à l'internat n'est plus envisagée pour l'année en cours. Les familles concernées protestent contre cette injustice qui pénalise le monde agricole, au mépris de la loi, et sollicitent le versement de cette aide à l'internat dès cette année 2001-2002. Il lui demande quelles dispositions il compte prendre pour donner satisfaction à leur requête bien justifiée.

Données clés

Auteur : M. Bernard Perrut
Circonscription : Rhône (9e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 75766
Rubrique : Enseignement agricole
Ministère interrogé : agriculture et pêche
Ministère attributaire : agriculture, alimentation et pêche

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 29 avril 2002, page 2157